N° DEL 2014.12.18/219

VILLE DE BRIANÇON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Le **Jeudi 18 décembre 2014** à 17h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

| CONVOCATION | |
|-------------|------------|
| Date | 11/12/2014 |
| Affichage | 11/12/2014 |

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL En Exercice Présents Suffrages exprimés 33 28 32

<u>THEME</u> : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC 6.

<u>OBJET</u>: REGIE BRIANÇONNAISE DE L'EAU AUTONOME: APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2013.

Etaient Présents:

GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie.

Etaient Représentés:

MARTINEZ Gilles pouvoir à FROMM Gérard, MARCHELLO Marie pouvoir à FABRE Mireille, ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed, DAZIN Florian pouvoir à PICAT RE Alessandro.

Absents-Excusés:

MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, ROMAIN Manuel, VALDENAIRE Catherine, DAZIN Florian.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur: Gérard FROMM.

Un des faits marquants de l'année 2013 pour la RBEA a été la mise en place du fond de solidarité eau qui permet de soutenir les abonnés en situation économique précaire et d'éviter la mise en œuvre de procédures lourdes liées à des impayés.

Le CCAS a été missionné pour gérer ce fond et délivrer des « chèques solidarité eau » déductibles des factures après instruction des dossiers.

Différents travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable ont été réalisés en 2013 pour un montant total de 1 656 762 € HT, parmi lesquels le renouvellement des canalisations d'eau potable du Champ de Mars, de la Route d'Italie, du Hameau du Fontenil et du quartier de Fontchristiane.

Ce montant comprend également la construction du réservoir d'eau de Fontchristiane 2 et la construction d'une unité de traitement UV aux Airelles.

Le prix de l'eau au m³ est de 1,497 € HT et de 2,202 € HT une fois intégrée la participation travaux et les taxes. Ce prix est équivalent à la moyenne régionale malgré nos contraintes climatiques importantes.

Depuis 2013, la facture d'eau inclut également la redevance de modernisation des réseaux d'assainissement.

Le compte administratif 2013 présente les résultats suivants :

- Résultat global de l'exercice : excédent de 142 427,27 €.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie le 25 novembre 2014 et a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte du rapport sur l'exercice 2013.

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM

TRANSMIS LE 23 DEC. 2014

PUBLIÉ LE 23 DEC. 2014

NOTIFIÉ LE 24 DEC. 2014